

"Fini le temps des muselières"

A l'U. de M., les étudiants s'organisent pour prendre leurs affaires en main: fondation de la Fédération des Associations Etudiantes du Campus de l'Université de Montréal.

Depuis 1969 (Dissolution de l'AGEUM), l'effritement du pouvoir étudiant a engendré une centralisation abusive des dé-

cisiones entre les mains des administrateurs. Le règne de l'arbitraire et des décisions unilatérales amène une détérioration graduelle de la situation des étudiants à l'U de M.

Ainsi, l'accès à certaines facultés universitaires (Médecine, Psychologie) n'est plus un droit mais un privilège accordé à une minorité. Des prêts et bourses insuffisants, des frais

de scolarité écrasants, un logement et une alimentation inaccessibles, souvent à un coût prohibitif contribuent à la situation économique précaire de beaucoup d'entre nous.

L'an dernier, des programmes d'étude inadéquats (ex.: Sociologie), des professeurs incompetents (ex.: Géographie) d'autres renvoyés pour des motifs idéologiques (ex.: théologie),

une évaluation modifiée sans consultation (Médecine Ve), etc... ont obligé les étudiants à entrer en conflit ouvert avec leurs facultés.

Enfin la cerise sur le gâteau, c'est le véritable détournement de fonds qui a lieu chaque année aux Services aux Etudiants. Le Conseil exécutif de l'U de M y gère l'argent des étudiants (\$63. per capita) et celui du gouvernement (\$36. per capita) à des fins plus que douteuses (\$128000 pour la Pastorale, réparations, déneigement) et bien sûr sans l'avis des principaux intéressés.

Isolés, les étudiants sont totalement incapables de faire face à ces problèmes. Regroupés en association locale, ils peuvent mieux défendre leurs fonctions sur divers plans. Mais lorsqu'il s'agit de faire connaître et respecter le point de vue étudiant sur la question des SAE du logement, de l'alimentation et de la vie étudiante, des prêts et bourses, des frais de scolarité, de l'accessibilité à l'éducation et tant d'autres...

êtes venus sans le consentement de vos parents et que vous n'avez pas l'intention de revenir chez vos parents ne s'appliquera plus à l'article 2 paragraphe f car vous n'aurez plus de résidence temporaire mais juste une résidence permanente et vous serez considérés comme citoyen à part entière du district. Ainsi, ayant une résidence permanente à Montréal (par exemple), rien ne vous empêchera de changer d'avis et de déménager à la fin de la session d'hiver pour retourner chez vos parents ou vous élirez votre nouvelle résidence permanente pour l'été et demanderez une nouvelle inscription sur la liste électorale. Vous pourrez répéter ce petit manège autant de fois que vous le désirez. Vous passerez probablement pour un déséquilibré mais la loi n'interdit pas les déséquilibrés et vous aurez votre droit de vote assuré!

Eric Devlin

Aucune organisation PERMANENTE et REPRESENTATIVE n'existe sur le campus.

C'est pourquoi, conscients de ces problèmes, les associations étudiantes de l'Université ont résolu de promouvoir l'organisation des étudiants par la formation d'une Fédération d'Associations autonomes, au sein de laquelle on pourra dorénavant établir un CONSENSUS sur les grandes questions qui préoccupent tous les étudiants, et le présenter avec force aux autorités concernées.

LA FEDERATION SE PROPOSE DE:

- Regrouper les étudiants du Campus de l'Université de Montréal, par l'intermédiaire de leurs associations étudiantes, sur une base représentative et syndicale.
- Défendre et promouvoir les intérêts et les droits des étudiants sur tous les plans
- Coordonner les luttes étudiantes au niveau du Campus.
- Promouvoir la formation d'associations étudiantes représentatives là où il n'y en a pas, et consolider les bases des associations existantes.
- Encourager la participation des étudiants à la vie du Campus.
- Procurer aux étudiants l'information la plus complète possible, et susciter chez eux une prise de conscience du monde qui les entoure.

La fondation de la Fédération des Associations Etudiantes du Campus de l'Université de Montréal (FAECUM) est prévue pour le 24 octobre prochain, d'ici là, un Comité des associations se réunira pour étudier les structures et le fonctionnement proposé pour la fédération (semaine du 11 octobre) et préparer la tenue du congrès de fondation (semaine du 18 octobre).

Pour tout renseignement, communiquez avec votre association locale ou rendez-vous à la prochaine réunion du Comité: mardi 12 octobre 76 à 6h15, local 2014 des Hautes Etudes Commerciales

STEPHANE GROULX
FCAECUM

Je suis étudiant et je vais voter

Chers lecteurs et très chères lectrices adorées, je sais que je vous ai beaucoup manqué dans le dernier Polyscope mais pour des raisons pathologiques je n'ai pu me présenter. Je reviens vous entretenir d'un sujet de la plus haute importance, (pour une fois), le droit de vote des étudiants. C'est une patate chaude entourée d'un épais brouillard que je vais essayer de dissiper. Tout d'abord voici le texte de la loi électorale chapitre 7 section 1:

2° "domicile" désigne le lieu où une personne a son princi-

pal établissement; elle le conserve malgré des absences temporaires."

f) l'enfant qui s'absente de la demeure de son père ou de sa mère, avec le consentement de l'un ou de l'autre, pour suivre un cours d'étude ou d'apprentissage, conserve son domicile chez son père ou chez sa mère, selon le cas; toutefois, lors d'élections générales, sa résidence peut à son choix être considérée comme son domicile; il est réputé avoir fait son choix s'il a requis son inscription sur la liste de la section de vote où il réside ou n'en a pas demandé la radiation" la première lacune ou point obscure à la loi est le début de la partie "f" de l'article 2. On peut lire le mot "enfant" qui est sensé désigner une personne majeure, or le mot enfant" dans le petit Larousse illustré page 370 troisième colonne en bas, est "un garçon ou fille de moins de treize ou quatorze ans; fils ou fille quel que soit l'âge: cet homme a quatre enfants". La loi dit clairement que l'étudiant peut voter où il réside pendant ses études à la condition qu'il se soit fait inscrire sur la liste électorale du district électoral. Donc si l'énumérateur n'a pas inscrit votre nom sur la liste électorale, allez immédiatement au bureau de révision de votre quartier (voir les aires dans les journaux quotidiens).

Mais qu'arrivera-t-il si l'élection a lieu en été et que vous

soyez retournés chez vos parents?

Loi électorale, chapitre 7, article 2:

h) le seul fait qu'une personne ait changé de domicile après l'inscription de son nom sur la liste électorale, ne la prive pas de son droit de vote même si elle n'a pas demandé, lors d'une seconde révision, l'inscription de son nom à son nouveau domicile et la radiation de celui-ci à son ancien domicile, à moins qu'elle n'ait établi son domicile hors de la province;

i) Le fait de laisser son principal établissement, avec l'intention d'y revenir, pour habiter temporairement un autre lieu, pendant une saison quelconque de l'année, n'entraîne pas l'établissement du domicile dans ce lieu;

L'article 2, paragraphe h, vous permettrait de rayer votre nom de la liste du district où vous étudiez pour vous inscrire dans le district de vos parents, mais l'article 2 paragraphe l élimine le cas de ceux qui étaient partis temporairement de chez-eux, c'est-à-dire élimine les étudiants. Ne perdez pas espoir car les lois ont été créés pour être contournées. En effet, si au lieu, comme dans le paragraphe i, d'habiter temporairement un autre lieu, vous décidez que ce lieu sera votre résidence permanente, que vous y

LOI ELECTORALE DU QUEBEC

L'électeur dont le nom n'a pas été inscrit sur la liste électorale au recensement peut le faire inscrire lors de la révision des listes. (Voir les avis dans les journaux quotidiens.)

LE POLYSCOPE

Journal de L'Association
des Etudiants de Polytechnique
Campus de l'Université de Montréal
Case postale 6079 - succursale "A"
Montréal, Québec, H3C 3A7

Téléphone: 344-4748

Ont collaboré à la réalisation de ce numéro:

Cécile Ghys Léo Danyzo Ronald St-Amour
Tran Hi-Yien Jean-Pierre Lepage
Pierre Wolshagen Michel ...
Jean-Guy Desjardins Louis Lamarche

Dactylo: Linda Blanchet, Michèle Longpré

Relationniste Guy Dorval
Publicitaire Conseil 3422, rue Durocher, suite 19, Montréal
Tél.: 849-6466, 2897.

Mise en page & Impression: JEANART

Tirage: 10,000 exemplaires Publications: 24 numéros

Dépôt Légal — Bibliothèque Nationale du Québec.

TOMBEE DES ARTICLES: mardi 4h00.

MISE EN PAGE: mercredi soir au B-136

Rencontre internationale

Soirée de rencontre des étudiants étrangers
et québécois.

Date: 14-10-76

HEURE: à partir de 17h00

Lieu: B-670

La bière et les chips seront servis.

Tous sont invités

Venez en nombre!

Le comité international

**BOURSE
UNIVERSITÉ
EMPLOI**



Les Forces canadiennes

- Salaire de \$340 mensuel pendant vos études
- Maximum de 5 ans d'études subventionnées
- Dès la graduation emploi assuré, salaire de \$11,000 et plus

- Date limite d'application 15 JANVIER 1977

VIENS NOUS VOIR

au 1254, Bishop, coin Sainte-Catherine
(5 minutes de la station Guy)

Téléphone 866-8791

AVEC LES HOMMAGES DE
VITRERIE ARMAND INC.

URGENCE



24 heures 7 jours

TOUS GENRE DE VITRES

REMPLAÇONS POUR

ASSURANCE

REPARATION DE PORTES ALUMINIUM

SERVICE RAPIDE

MONTREAL & BLANLIEUES

3434 ONTARIO E.

527-9519

SUCCESSALE: 7640 LAJEUNESSE

271-4793

I NES PEREE ET INAT TENDU
REJEAN DUCHARME
20 OCTOBRE AU 17 DECEMBRE

M ADEMOISELLE JULIE
STRINBERG
10 JANVIER AU 8 MARS

A RLEQUIN VALET DE DEUX
MAITRES
GOLDONI
16 MARS AU 20 MAI

E TUDIANTS
BILLETTS DE SAISON
\$6.00
(CAHIERS INCLUS)

LA NOUVELLE
INC
COMPAGNIE D'ARTS

AU GESU 1200 BLEURY 866-1964

Démission

Montréal, le 5 octobre 1976

M. Jacques Pelchat,
Président de l'A.E.P.

M. le Président,

Pour les raisons de santé dont je vous ai parlé, je me vois obligé de démissionner du poste de vice-président à l'éducation de l'A.E.P. Je vous prie d'accepter cette démission et d'engager le plus tôt possible les procédures visant à combler le poste laissé vacant.

Vues les raisons de cette démission, vous comprendrez qu'elle doit être effective à partir de ce jour. Je propose donc que l'intérim soit assuré par M. Eric Devlin ou M. Gilles de Muys. Je ferai tout pour que la transition s'effectue dans les meilleures conditions possibles.

Veuillez croire, M. le Président, que cette démission me trouble tout autant que vous.

Guy Hotte



Salut Guy,

C'est avec regret que nous avons appris la démission de Guy Hotte du poste de Vice-président à l'Éducation suite à son état de santé. Il va de soi que nous ne pourrions pas la refuser ni de lui demander de la reporter à plus tard. Néanmoins, nous le remercions pour le travail qu'il a accompli depuis son entrée en fonction et nous espérons qu'il pourra reprendre sa participation active dès que cela sera possible. D'ici à ce que son successeur soit en mesure de prendre la relève, il nous a assuré qu'il ferait tout ce qui lui est possible avec la collaboration des membres du comité à l'éducation, pour assurer un intérim.

Dès mercredi le Conseil d'Administration sera saisi de la question et conformément à notre constitution, l'intérim sera assuré par un membre du conseil et des élections seront préparées. Nous espérons que tous vous comprendrez la raison de Guy et que vous aiderez l'association à passer cette période difficile.

Jacques Pelchat
Pour le Comité exécutif

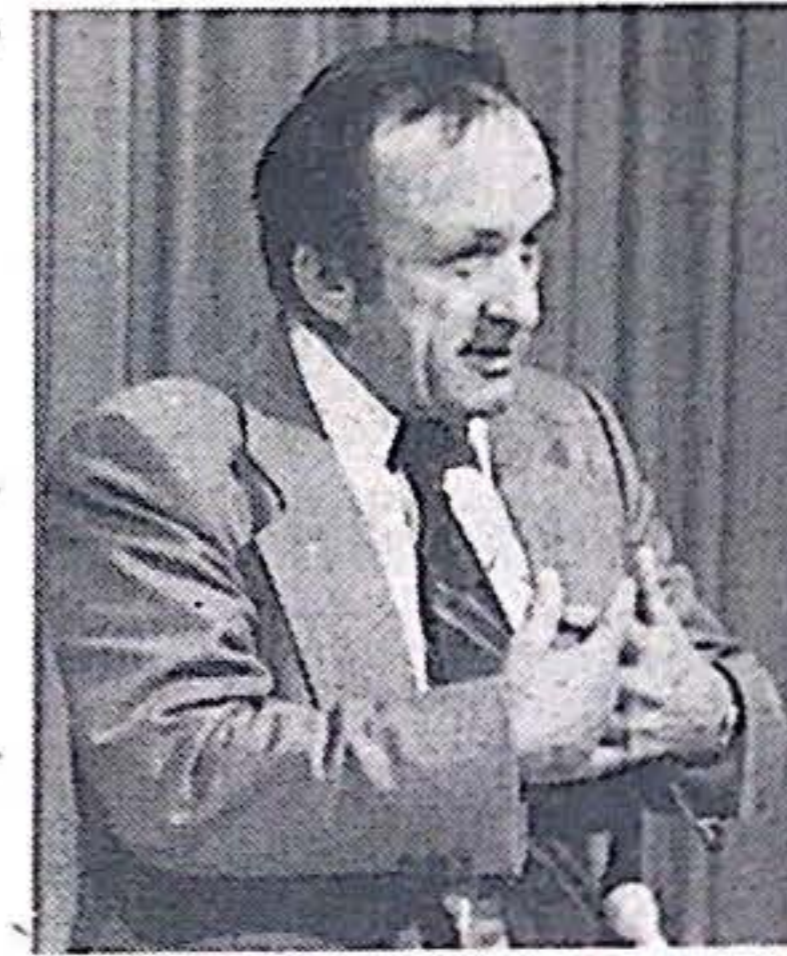
Conférence-midi avec M. Paul Couture

L'invité à conférence-midi, mercredi le 6 octobre, était M. Paul Couture, Président de l'Union des producteurs Agricoles (UPA). Très aimable, M. Couture n'a pas manqué de nous faire remarquer qu'il n'avait pas souvent l'occasion de "passer par l'Université"... Son exposé n'avait vraiment rien à envier à nos cours, tant par sa clarté que par sa précision.

Qu'est-ce que l'U.P.A.? C'est une centrale (confédération syndicale) de producteurs agricoles. Chaque secteur (parois) est représentée par un syndicat, les syndicats sont eux-mêmes regroupés par région en Fédérations. Celles-ci forment l'U.P.A.

La grosse question de l'Union c'est: a-t-on besoin d'une agriculture au Québec? Le gouvernement dit oui! Ce à quoi

l'Union répond que si le gouvernement veut garder ses agriculteurs, qu'il leur donne donc une vie normale. C'est-à-dire,



qu'il leur donne droit à une production stable et surtout des prix stables pour leurs produits (ici protéger les prix contre le "Dumping").

Dernièrement, les producteurs agricoles ont manifesté contre les mesures de pénalités imposées, par le Gouvernement, contre les producteurs ayant dépassé leur quota de production de lait. Cette pénalité étant de \$8.60 le cent livre, alors que le producteur ne reçoit que \$8.00, pour ce même cent livre, de l'industrie.

"Il payer" donc .60c pour "son produit". Pour remédier à cela, les producteurs sont obligés de réduire leur production, ou de détruire leurs surplus. De là, M. Couture, en conclusion, nous prévoit une pénurie de lait l'an prochain.

Jacques Plante

L'agriculture:

des problèmes de mise en marche

Mercredi le 6 octobre Monsieur Paul Couture de l'Union des Producteurs Agricoles est venu en conférence-midi. Durant plus d'une heure il nous a entretenu des problèmes propres aux agriculteurs. Il a su être clair et consistant en nous laissant deviner qu'une recherche plus poussée mettrait en évidence des problèmes beaucoup plus complexes. L'agriculture c'est une partie

importante de l'économie. C'est le 2^{ème} générateur d'emplois, le 3^{ème} générateur de revenus. On a qu'à regarder les distributeurs, les chaînes d'alimentation, la publicité pour s'en rendre compte. Pourtant la situation de l'agriculture est précaire. Il y a une foule d'impondérables. Il y a la température, les maladies des plantes et des animaux, les fluctuations du marché qui toutes

peuvent faire pencher la balance des revenus dans un sens ou dans l'autre. Aussi l'Union des producteurs agricoles veut obtenir une sécurité pour les agriculteurs. Ils veulent une loi de stabilisation qui leur assurerait une sécurité de revenus et qui contrôlerait les importations. Le marché international c'est un marché de dumping où chacun cherche à écouler ses surplus. Comme dans la plupart des pays ce sont les gouvernements qui supportent les pertes sur les exportations les producteurs québécois ne sont plus concurrentiels. Dans le même ordre d'idées les producteurs québécois souvent n'arrivent pas à soutenir la compétition des autres provinces pour des raisons de mise en marché. Il faudrait développer une mentalité de plus grande solidarité entre les agriculteurs. C'est la seule façon de faire face au monopole des quatre ou cinq distributeurs qui contrôlent le marché.

On a aussi parlé un peu du métier d'agriculteur. Malgré tout c'est passionnant pour ceux qui ont la vocation. A la question "Être fumier, n'est-ce pas un peu être endetté toute sa vie?" La réponse est sans équivoque: oui. Le tiers des meilleures terres agricoles est sous spéculation. Le coût des terrains est exorbitant. Celui de la machinerie aussi. On ne peut pas diversifier sa culture car on ne peut se payer toute la machinerie. L'agriculteur est condamné à avoir des dettes qu'il transmet à ses successeurs. En sommes l'agriculture est un métier où les imprévus et les problèmes sont multiples mais combien nécessaire à tous.

Paul Rouleau

Compte-rendu de la 2^{ème} réunion du conseil d'administration de l'A.E.P.

par Louis Lamarche

La plus grande partie de cette réunion a été consacrée à l'étude en comité plénier de la question des SAEUM. Le C.A. a en plus procédé à quelques nominations aux S.E.P. et à la régie permanente. Voici un résumé des principales résolutions qui ont été adoptées lors de la réunion ainsi qu'en bref ce que je retiens de ce qui a été dit au sujet des SAEUM.

1- Sont élus au comité de la régie permanente messieurs Pierre Wolfshagen et Mario Larose.

2- Comme l'École a pris la décision de ne pas augmenter les cotisations jusqu'à nouvel ordre, le C.A. décide de maintenir la résolution à l'effet de suggérer fortement aux étudiants de Poly de diminuer le paiement de leur frais scolaires de \$31.50.

3- Est résolu que les membres du C.A. et de l'Exécutif désignés pour s'occuper de la question

des SAEUM se chargent d'informer adéquatement les étudiants par le biais des comités d'information de l'A.E.P. et des autres moyens d'information mis à leur disposition et en faire rapport au conseil d'administration.

et 10 octobre) que les membres du comité exécutif de l'ANEQ doivent désormais pour occuper ces postes être membre d'une association membre sous peine d'être "démembrés".

5- Monsieur Jean-Pierre



4- Est résolu que les représentants officiels de l'A.E.P. à l'ANEQ, soit Colin Danylo et Eric Devlin, propose que lors du congrès de l'ANEQ (qui aura lieu en fin de semaine le 9

Lepage est nommé à titre de représentant sur le comité des S.E.P.

La question des SAEUM: Actuellement un regroupement d'association est en voie de formation pour

résoudre en commun la question des SAEUM. Un des points capitaux que les étudiants défendent est la nécessité d'une participation décisionnelle de leur association étudiante dans l'administration des budgets relatifs aux Services aux Étudiants. Le moyen de pression pour en arriver à une telle situation, est le retient du \$31.50 que les étudiants devraient normalement déboursier pour les SAEUM. En général on croit que cette augmentation doit être justifiée par l'Université de Montréal et en plus devrait être approuvée par les étudiants si les justifications présentées s'avèrent en accord avec ce que les étudiants recherchent dans les SAEUM.

C'est ainsi que la résolution -3- fut adoptée. Il y a eu un consensus sur la nécessité de faire une espèce de campagne de publicité sur le sujet à Poly, rares furent les volontaires pour y participer.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES DE MONTRÉAL

directeur musical Joseph Milo

ÉTUDIANTS EN MUSIQUE ET MUSICIENS DE TALENTS

(ÂGÉS DE 17 À 27)

AUDITIONSen octobre pour tous les instruments en vue
de la saison musicale 1976-77**BOURSE DISPONIBLE**

tout musicien intéressé doit téléphoner à

486-2251

Alcan

un nom à se rappeler

**Alcan
Aluminium Limitée**
1, Place Ville-Marie, Montréal

C'est ça, Southern Comfort!

Nature, sur glace, en punch
ou en cocktail.
Southern Comfort est
délicieusement différent.**Aussi traditionnel
qu'un vieil air de banjo.**La saveur unique de Southern Comfort séduit depuis 125 ans.
Demandez le livret de recettes gratuit à Southern Comfort, C.P. 775, Place Bonaventure, Montréal, H5A 1E1

Lettre ouverte

M. Yves Therrien
directeur des SAEUM

Monsieur le directeur,

Le directeur du Polyscope a reçu votre lettre commentant les articles traitant des SAEUM. Celui-ci, sachant que j'aurais à vous rencontrer sur le sujet, m'a transmis votre missive que j'ai lue attentivement. Pour ces mêmes raisons, je vous réponds moi-même. J'avoue, dès le départ, que la réponse a tardé mais vous comprendrez qu'au début d'une session il y a plusieurs affaires urgentes à régler.

Dans un des articles du Polyscope, on posait la question: "Qui paie la facture?" Je ne conteste pas le fait que l'Université de Montréal et le Ministère de l'Éducation soient responsables des coûts de construction du CEPSUM mais ça se complique au niveau de l'apport des étudiants aux budgets des SAEUM. Dans le budget 1976-1977 des SAEUM je lis sous la colonne "REVENUS": Cotisations: \$1,751,000.00 et TOTAL: \$2,889,000.00 (Cotisations des étudiants et total des revenus). En faisant le calcul, j'obtiens que la part des cotisations est de 61% (58% si l'on considère le total des dépenses au lieu de celui des revenus). J'avoue que M. Pelchat a fait erreur en avançant 70% (ce chiffre étant une approximation basée sur les années antérieures). Vous devez également avouer que le chiffre de 40% que vous avancez dans votre lettre est erroné. Où se situe votre erreur? S'il n'y a pas erreur c'est qu'il doit y avoir une bonne explication, laquelle?

Vous dites également qu'après cette hausse on a droit à une foule de services. L'énumération de vos services est faite à l'intérieur du guide étudiant publié par nos Services aux Étudiants (SEP). De plus, la documentation que vous voulez bien nous envoyer (dépliants, brochures,...) n'est jamais censurée. Votre dernier dépliant, celui avec les couleurs style "Olympique", a reçu le même traitement que le journal le Polyscope.

Vous mentionnez aussi que le service des sports est des plus utilisés par les étudiants de Poly. C'est sans doute pour garder, voire augmenter, ce niveau de participation que les périodes de glace (officiellement 3 pour Poly) sont passées de 50 à 40 minutes! Je dois cependant avouer que le service des sports est coopératif avec notre comité des sports. Il est aussi vrai que d'éliminer le sport d'élite pour permettre à la masse étudiante de participer est excellente. Un petit détail, ce changement de politique ne serait-il pas un des rares succès des étudiants avant leur départ de la commission des S.A.E.?

Vous mentionnez de plus que l'Université de Montréal va déboursier cette année la somme de \$1 million pour l'opération du CEPSUM, l'entretien technique, ménage, chauffage, etc... pour soulager les S.A.E.U.M. C'est donc dire que les SAEUM ont défrayé ces coûts jusqu'à aujourd'hui. Est-ce conforme au cahier des normes du Ministère de l'Éducation du Québec?

Vous soulevez d'autres points auxquels je ne réponds pas car certains sont des items trop peu clairs pour me prononcer alors que d'autres sont déjà transmis par vos divers moyens d'information.

J'aimerais également vous rappeler la position de l'Association (A.E.P. Inc.) qui stipule que les étudiants du campus doivent avoir une représentation majoritaire dans une administration des SAEUM qui soit pleinement décisionnelle en ce qui regarde les budgets, les services offerts et leur orientation. La structure de participation proposée ne correspondant pas à nos demandes, le conseil d'administration de l'A.E.P. a dû la rejeter.

Au moment d'écrire ces lignes, je ne vous ai rencontré qu'une fois dans le cadre des rencontres que vous tenez avec les étudiants. Soyez assuré que les développements de ces rencontres figureront dans les pages du Polyscope ou sur la page du Poly-Express.

En conclusion, j'espère que nos rencontres donneront des résultats, et que, peu importe le résultat, vous resterez un lecteur intéressé du Polyscope.

Je demeure disponible,

Bernard Dagenais
Vice-président externe A.E.P.-Inc.

Réunion du Comité International

DATE: Mardi 12 octobre, 1976

LIEU: B-200

HEURE: 6hres 15 min.

Tous les individus étrangers ou québécois, ou associations d'étudiants étrangers intéressés à travailler avec le Comité International sont invités à participer à cette réunion, le 12 octobre à 6hres 15 min..

Ordre du jour

- Présentation des activités possibles du comité
- Suggestions d'activités
- Designations de responsables aux activités
- Semaine Internationale?

Le Comité International

Structure de participation

Voici les structures de participation aux services aux étudiants que l'Université de Montréal nous propose. Prenez note des parties du texte qui ont été soulignées et essayez un peu de découvrir la part réservée aux représentants étu-

diants et la décisionnalité de ces structures.

Lors de sa réunion hebdomadaire, vos représentants étudiants au Conseil d'Administration ont rejeté en bloc ce profit de structures, parce que

non conforme à la décision prise par l'Assemblée Générale du 28 septembre 1976. Les négociations en vue d'en arriver à une entente satisfaisante se poursuivent toujours et un contre-projet devrait être présenté d'ici peu.

COMITE SUR LE DEVELOPPEMENT DES SAE

But:

Sous l'autorité du comité exécutif de l'université, favorise le développement des services, ainsi que la planification des ressources humaines et physiques de ces mêmes services. Garantit une unité d'action pour l'ensemble des SAE.

Responsabilités:

Détermine et planifie les grandes orientations des SAE. Recommande aux autorités compétentes des modifications de ressources, à la lumière des recommandations et suggestions des comités de services, et fait les recommandations nécessaires concernant l'adoption du budget des SAE. Planifie les investissements à moyen et long terme.

Composition:

- le vice-recteur aux études (président)
- le directeur des services de l'Université
- le directeur des SAE
- 2 représentants de l'administration des écoles affiliées (1 par école)
- 5 étudiants représentant le comité de coordination des programmes (1 par comité)

COMITE DE PLANIFICATION DES PROGRAMMES DU SERVICE D'ORIENTATION ET DE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

COMITE DE PLANIFICATION DES PROGRAMMES DES SERVICES SOCIO-ECONOMIQUES

COMITE DE PLANIFICATION DES PROGRAMMES DU SERVICE DE SANTE

COMITE DE PLANIFICATION DES PROGRAMMES DU SERVICE D'ANIMATION CULTURELLE

COMITE DE PLANIFICATION DES PROGRAMMES DU SERVICE DES SPORTS

Jurisdiction:

Uniquement sur le programme d'un service auquel il est rattaché; décisionnel sur les orientations de ce programme et sur toutes les questions relevant de sa juridiction.

Composition:

- le directeur du service concerné
- 4 étudiants choisis parmi les usagers du service
- 1 étudiant spécialiste
- 1 étudiant délégué par le regroupement des associations étudiantes du campus si elles le désirent.

Prévisions budgétaires

Voici les prévisions budgétaires que nous a présentées le directeur des Services aux Etudiants de l'Université de Montréal. Notez que ces prévisions ne précisent pas de qui viennent les revenus de chacun des services et en particulier aux sports, où nous payons certains frais lors de l'inscription à certaines activités.

Services aux étudiants

Budget 1976-1977

	REVENUS	DEPENSES
Cotisations	\$1,751,000	
Subvention gouvernementale	\$ 671,000	
Services aux étudiants-		
Direction		125,000
Initiatives étudiantes		20,000
Service des sports	\$ 165,000	1,525,000*
Service d'animation culturelle	\$ 110,000	478,000
Service d'orientation et consultation psychologique	\$ 25,000	335,000
Services socio-économiques	\$ 135,000	116,000
Santé	\$ 32,000	370,000
Pastorale		128,000
TOTAL	\$2,889,000	3,047,000
Déficit		\$158,000

*Le budget du service des sports n'inclut pas un montant de \$907,370.00 payé par l'Université au Service des installations et équipements sportifs pour l'entretien des immeubles.

COMMENCEZ L'ANNEE DU BON PIED

PROCUREZ-VOUS UNE CALCULATRICE TEXAS PROGRAMMABLE A CARTES MAGNETIQUES

- Calculatrice électronique programmable à cartes magnétiques
- 224 pas de programme, 20 mémoires adressables, 10 touches utilisateur, 72 labels, 23 fonctions pré-programmées
- Utilise la hiérarchie algébrique avec 9 niveaux de parenthèses imbriquées
- 10 fonctions de décision logique; 2 niveaux de sous-programmes; précision de 12 chiffres
- Livrée avec une bibliothèque de base comprenant 22 cartes magnétiques pré-enregistrées et manuels d'utilisation, adaptateur / chargeur et housse de transport; imprimante optionnelle



SR 50
\$369.95

CESCO
electronics ltd.

4050 JEAN-TALON O.
735-5511

BOZO LES CULOTTES

LE CULOTTIER, H.A.S.H., ALTON, LOIS, QUE. JEANS, BIG BLUE, DOBBER

jeans, velours côtelé, chandails laine et coton, chemises indiennes, cuir.
10% AVEC CARTE D'ETUDIANT
3704 Edouard-Montpetit (coin Côte-des-Neiges)
733-5419

info-coop: la coop c'est nous autres

Exploitation du consommateur: un fait

L'exploitation du consommateur est un phénomène qui est apparu, il y a très longtemps. Ceci tout le monde le sait. Mais ce que les gens ne savent pas c'est qu'il y a eu plusieurs personnes qui se sont penchées sur le problème pour en trouver une solution.

Le problème d'exploitation du consommateur peut prendre plusieurs visages: juste prix pour un objet, juste salaire pour un travail, exploitation de nos besoins fondamentaux, la dualité producteur-consommateur, etc.

Aujourd'hui en 1976, très peu d'organismes prônent la défense du consommateur (donc de tous), en 1876 c'était pareil; il y avait très peu d'organismes et très peu d'hommes qui essayaient de cerner le problème, Charles Gide fut l'un des pionniers.

Je vais vous présenter quelques citations de Charles Gide (1847, 1932) pour vous montrer que les problèmes d'aujourd'hui sont bien les mêmes qu'hier.

"La classe capitaliste, en sera beaucoup plus préoccupée de chercher le profit du producteur qu'elle touche, qui de supprimer le même profit dont elle est lésée comme consommateur".

Charles Gide

"Qu'est-ce que le consommateur? RIEN

Que doit-il être? TOUT"

"Les coopérateurs ne peuvent croire que la loi de l'offre et de la demande suffise à assurer le juste prix, vu que la concurrence, même en la supposant libre, puisse ramener les profits à un taux normal, ni que les conditions tendent d'elles-mêmes vers l'égalité... ni que le mal aboutisse tôt ou tard au bien par la loi de la responsabilité comme l'assure Bastiat.

"La coopération est par excellence, un régime de démocratie économique. Ne repose-t-elle pas en effet sur cette affirmation que tout être humain ETANT CONSOMMATEUR, a, en tant que tel et sans qu'il soit besoin de plus ample informé, le droit théorique de participer à la gestion directe ou indirecte des moyens de production nécessaires à la fabrication des objets qu'il consomme, qu'il convient donc, qu'il acquière progres-

sivement le contrôle de la propriété de ces biens dans la mesure où il paie l'usage de leurs services."

Bernard Lavergne
On le voit la ligne de pensée depuis cette époque n'a pas changé beaucoup car le problème d'exploitation du consommateur est toujours là.

De plus, il n'est pas sur que la situation va évoluer rapidement car les organismes

de protection et de coopération sont toujours aussi peu nombreuses et ne possèdent toujours que très peu ou pas de pouvoir.

LEO DANYLO
"La doctrine Coopérative".

Il existe un office de protection du consommateur régi par le ministère des institutions financières, compagnies et coopératives.

Le gouvernement du Québec a promulgué la Loi de la protection du consommateur.

L'article 60 de cette loi dit: Tout bien fourni par un commerçant doit être conforme à la description qui en est faite aux contrats ainsi qu'aux catalogues, circulaires ou autres moyens de publicité.

L'article 62 ajoute: Toute garantie dans la publicité d'un commerçant concernant un bien est réputée faire partie du contrat de vente de ce bien.

L'article 4 exige que le contrat de vente soit rédigé en français (sauf si le consommateur le désire en anglais).

La garantie doit être rédigée dans la même langue que le contrat.

Si vous avez un problème en tant que consommateur, adressez vous à: Office de la protection du Consommateur, 201 est, Boul. Crémazie, Mt., Tél.: 381-8555

Louise Lefebvre

Si la garantie

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Le club de viande de Victoriaville n'a qu'un employé boucher qui s'occupe des coupes de viande, du travail

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Le club de viande de Victoriaville n'a qu'un employé boucher qui s'occupe des coupes de viande, du travail

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Le club de viande de Victoriaville n'a qu'un employé boucher qui s'occupe des coupes de viande, du travail

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Le club de viande de Victoriaville n'a qu'un employé boucher qui s'occupe des coupes de viande, du travail

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Le club de viande de Victoriaville n'a qu'un employé boucher qui s'occupe des coupes de viande, du travail

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Le club de viande de Victoriaville n'a qu'un employé boucher qui s'occupe des coupes de viande, du travail

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Le club de viande de Victoriaville n'a qu'un employé boucher qui s'occupe des coupes de viande, du travail

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Le club de viande de Victoriaville n'a qu'un employé boucher qui s'occupe des coupes de viande, du travail

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Le club de viande de Victoriaville n'a qu'un employé boucher qui s'occupe des coupes de viande, du travail

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Le club de viande de Victoriaville n'a qu'un employé boucher qui s'occupe des coupes de viande, du travail

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Le club de viande de Victoriaville n'a qu'un employé boucher qui s'occupe des coupes de viande, du travail

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Le club de viande de Victoriaville n'a qu'un employé boucher qui s'occupe des coupes de viande, du travail

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Le club de viande de Victoriaville n'a qu'un employé boucher qui s'occupe des coupes de viande, du travail

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Le club de viande de Victoriaville n'a qu'un employé boucher qui s'occupe des coupes de viande, du travail

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Le club de viande de Victoriaville n'a qu'un employé boucher qui s'occupe des coupes de viande, du travail

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Le club de viande de Victoriaville n'a qu'un employé boucher qui s'occupe des coupes de viande, du travail

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Le club de viande de Victoriaville n'a qu'un employé boucher qui s'occupe des coupes de viande, du travail

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Saviez-vous que Publicité et garantie

Il existe un office de protection du consommateur régi par le ministère des institutions financières, compagnies et coopératives.

Le gouvernement du Québec a promulgué la Loi de la protection du consommateur.

L'article 60 de cette loi dit: Tout bien fourni par un commerçant doit être conforme à la description qui en est faite aux contrats ainsi qu'aux catalogues, circulaires ou autres moyens de publicité.

L'article 62 ajoute: Toute garantie dans la publicité d'un commerçant concernant un bien est réputée faire partie du contrat de vente de ce bien.

Louise Lefebvre

Si la garantie

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Le club de viande de Victoriaville n'a qu'un employé boucher qui s'occupe des coupes de viande, du travail

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Le club de viande de Victoriaville n'a qu'un employé boucher qui s'occupe des coupes de viande, du travail

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Le club de viande de Victoriaville n'a qu'un employé boucher qui s'occupe des coupes de viande, du travail

des bénévoles et il donne même des cours sur les viandes et leur cuisson.

Comment ça fonctionne un club de viande? On réunit des producteurs et des coopérateurs. Les producteurs paient une part sociale de \$50.

Les coopérants déboursent \$25. pour leur part sociale plus \$2.00 par semaine (et ceci pour une famille entière).

Les producteurs fournissent une bête à tour de rôle. Les coopérateurs fournissent une journée de bénévolat à la Coop, à toutes les six semaines.

Un des Quinze

Les tribulations d'un coopérant à la coopérative

Depuis maintenant deux ans, je suis à la coopérative comme administrateur. Le mot me fait peur un peu parce qu'il implique des responsabilités, des tâches, des décisions, presque du travail. Mais ce n'est pas encore cela, parce que j'aime ce que je fais.

Il faut dire que j'ai eu de la chance. On m'avait demandé de créer un nouveau département à la Coop: la photographie. C'était un défi et s'en est encore un. Parce que c'est pas facile. On a commencé par les films, les pellicules. Ensuite, on s'est trouvé un service de développement. Et puis on a eu à changer de fournisseur pour ce service: il y avait eu des problèmes avec le premier. Il y a aussi les produits de chambre noire où il nous faut encore passer par un intermédiaire pour avoir ces produits: question de politique de vente des fournisseurs. Enfin, il y a les caméras: on essaie encore. Mais le marché est tellement fermé, que ce sera un tour de force lorsque nous réussirons à en avoir à des prix compétitifs.

Comme vous pouvez le voir, il n'y a rien de statique, de définitif dans ce domaine. Tout est continuellement à changer, à améliorer. Chercher de nouveaux fournisseurs, des meilleurs prix, offrir de nouveaux services.

Et c'est parfois décevant de faire cela. La Coopérative en général me déçoit un peu. Je suis peut-être idéaliste, mais je la vois mieux organisée la Coop. Je trouve qu'elle fait broche à foin. Une chance que nous avons des employés, sinon ce serait le "marasme". Ici je parle du magasin général.

Les problèmes sont quand même assez importants. Il faut maintenir des stocks dans plusieurs départements disparates et ce n'est jamais facile. Il y a quand même plusieurs petits magasins privés qui réussissent à bien le faire. Mais nous, avec nos quinze administrateurs, nos coopérateurs et heureusement nos employés, nous ne réussissons pas encore à avoir un magasin général qui soit digne de ce nom, à

mon avis. Il y a continuellement des articles non disponibles à commander dans des lignes où il devrait y avoir un stock continu. Nous avons le marché pour vendre, nous avons le potentiel pour le faire. Ce potentiel est probablement mal utilisé, il faudrait voir.

Ce n'est pas parce que c'est une Coop, qu'il faut que ce soit moins bien qu'un magasin privé. Même si les prix sont moins élevés.

Il ne faut pas prendre comme prétexte que c'est la faute de notre local temporaire. C'est la source de bien des problèmes, mais certes pas la seule.

Nous sommes en pleine phase de changements tant sur le plan administratif que physique. Il y a énormément de choses qui se font pour avoir une administration plus saine, mieux organisée. Il y a un comité qui doit définir une politique de vente et d'achat de nos produits.

Il y a un comité à l'éducation qui fait beaucoup pour nos membres. Mais il nous manque encore beaucoup. Le terre-à-terre, le tous-les-jours, maintenir les stocks, maintenir un département bien organisé, c'est cela qu'il nous manque. C'est vraiment étonnant comme un département (prenez l'électronique) peut tomber presque complètement à zéro après qu'il eut très bien fonctionné: faute de temps, de personnes, d'organisation?

Il y a un genre de mythe à la Coop qui est partagé par plusieurs administrateurs: tout va toujours très bien. Il ne faut pas s'arrêter à notre taux de croissance ou à nos trop-perçus, pour dire que tout va bien.

Ce dont je rêve, c'est d'un magasin bien rodé, d'un magasin fiable, dont on puisse être fier. Pour cela, il faudra du temps et encore beaucoup d'énergie.

On a besoin de monde, des gens disponibles surtout. Ce n'est pas facile à trouver, mais il y en a. Il reste à les intéresser à nous. A leur faire prendre notre cause pour la leur.

Le coopératisme, j'y crois,

Michel Dufour

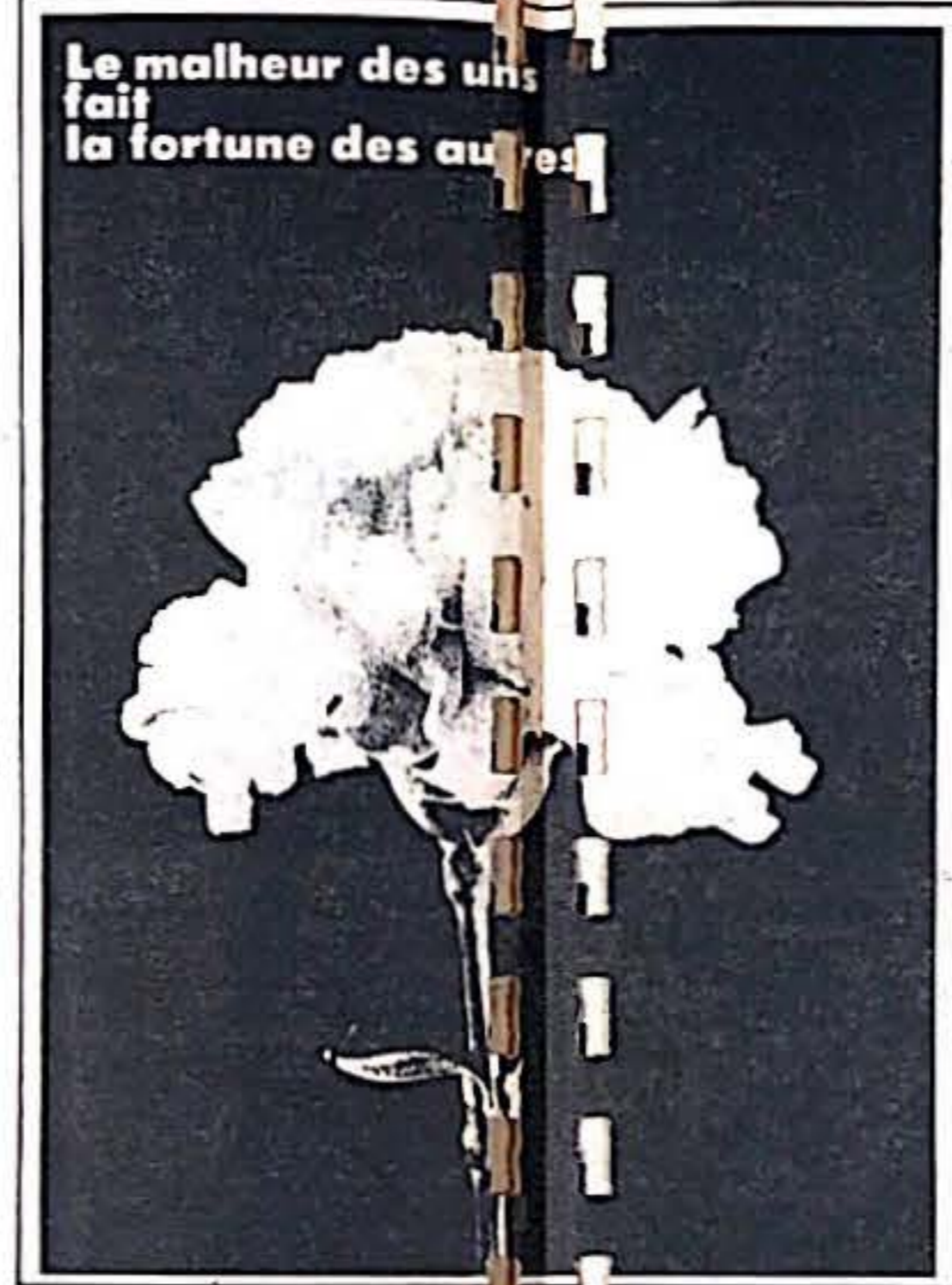


Photo tirée du Réveil du Consommateur, Volume 4, novembre 1975.

Sondage

Présentement on fait un petit sondage à la coopérative pour connaître la satisfaction des étudiants sur les services et les produits que nous vous fournissons. Remplir le sondage ne prend que 2 minutes et cela nous rend un immense service.

Voici les questions du sondage

1. Es-tu satisfait des services que te rend la COOP?
2. Quels sont les articles ou produits que tu aimerais avoir en vente à la COOP?
3. Pourrais-tu alors t'occuper de l'achat de ces articles?
4. Commentaires et suggestions sur les produits vendus présentement?
5. Qu'est-ce qui t'attire à la COOP principalement?
6. Commentaire ou suggestions sur le fonctionnement général de la COOP?
7. Lis-tu régulièrement INFO COOP?
8. Que penses-tu de la présentation de la page INFO-COOP?
9. REMARQUES

Tu n'auras qu'à répondre sur une feuille blanche, assis tranquillement à la cafétéria de la bibliothèque, et lorsque tu monteras au 4ième étage pour tes cours, tends-toi le bras pour déposer tes réponses dans la boîte près de la porte.

Merci beaucoup pour le temps que tu te rends en remplissant ce petit sondage.

Léo Danylo

Intercoopération en milieu étudiant

L'intercoopération pour des coopératives étudiantes ça peut tu exister?

Avant de répondre à cette question il me faut vous expliquer ce que j'entends par intercoopération. Le début d'une intercoopération serait un échange d'expérience.

Les plus expérimentées, les plus vieilles Coop devraient faire bénéficier de leurs expériences les plus jeunes.

La gestion des stocks, les dossiers sur les fournisseurs, l'éducation, le contrôle de la croissance (etc...) seraient des points intéressants sur lesquels on pourrait faire des dossiers pour que toutes les Coop viennent y puiser des renseignements.

Si le tout se passait bien au niveau des échanges d'expériences, mais c'est rêvé en couleur, il pourrait avoir la création d'une Fédération. Cette Fédération achèterait en gros et revendrait à ses COOP membres.

Imaginez-vous les services et les prix auxquels on pourrait vendre nos produits. Tous les étudiants en profiteraient.

Mais présentement rien! Pourquoi cela? La raison majeure est probablement que les Coop étudiantes sont gérées par des étudiants, et que les fournisseurs n'ont pas confiance là dedans. 2ièmement les Coop où ça fonctionne bien ne sont pas intéressées à se lancer dans une telle aventure.

3ièmement les seuls étudiants capable de partir un projet stable sont des étudiants universitaires... pas parce qu'ils sont plus intelligents mais parce qu'ils sont aux études pour 4 années (à Poly du moins) et qu'ils ont le temps d'appren-

dre pour ensuite former leurs successeurs. Enfin la dernière raison mais non la moindre; le refus du ministère de donner une charte aux nouvelles Coop étudiantes qui voudraient démarrer.

Depuis la faillite de la Fédération des Coopératives Etudiantes en 1973, aucune Coop étudiante n'a vu le jour. Ceci n'a pas forcé de loi mais, apparemment serait simplement une note interne du ministère. Pour ce qui est de ce "blocage" un changement n'est peut-être pas si éloigné puisque le Conseil de la Coopération du Québec (CCQ) fait présentement un travail de recherche sur les coopératives étudiantes.

Qu'avons-nous essayé de faire pour aider l'intercoopération, ici à la Coop Poly?

Bien peu pour une si grande cause. On a envoyé des lettres à tous les Coop étudiantes dont on avait les adresses par le CCQ pour savoir comment allait leur affaire. On aurait pu ainsi bâtir un mini dossier sur la force des Coop étudiantes.

Lettre fermée d'El Bigo à son "pupil"

Mon cher petit Benoît,
Je m'étonne, avouons-le, de ta réponse ou de la semblant de réponse que j'ai cru lire dans un journal à fort tirage! Crois-moi, Benoît, il faut affronter la vie telle qu'elle est, avec courage et surtout ne pas prendre panique devant les épreuves quotidiennes. Il ne faut jamais perdre les pédales parce qu'en perdant les pédales tes élucubrations se font vaines aux yeux des petits amis (si tu en as).
Je comprends très bien ton problème; je ne peux rien y faire. Toutefois je peux tenter de t'aider, même si tu es le seul à pouvoir en venir à bout. Pour commencer, lorsque j'écris que les anciens ont tout gagné, c'est la pure vérité. Mais ce que tu n'as pu discerner, est

le fait que nous avons pris les moyens pour insérer subtilement des personnes, considérées comme traitres à nos yeux, à l'intérieur de vos rangs. Qu'est-ce que tu veux, la défaite est difficile à accepter pour les cœurs tendres; mais avec un peu de bonne volonté et de courage, je crois que tu y arriveras.
Secundo, il ne faut pas, et au grand jamais, surestimer ses possibilités comme tu as fais en m'écrivant, même si tu m'accuses d'un tel délit. Il y a une énorme marge entre surestimer ses possibilités comme tu agis et connaître son potentiel comme je le connais: et cette différence, tu la discerneras avec les années, crois-moi.
Tertio, si je t'ai offensé, mon

cher petit Benoît, je m'en excuse, Bigo a un trop grand cœur pour faire de la peine à ses petits confrères. Mais dis-toi qu'il faut toujours garder son sang froid devant les pièges tendus comme celui dans lequel tu est tombé sans t'en rendre compte. Tu as mordu à pleines dents, les yeux fermés, l'écume à la bouche. C'est pourquoi je te réitère l'invitation que j'avais formulée à savoir que tout groupe intéressé à affronter l'équipe de civil 4e dans une rencontre de hockey amicale, n'ont qu'à contacter notre gérant général, M. Jean-Yves Guindon, dans le but d'en discuter, ou encore moi-même. Toutefois avant de faire des faux pas, assurez-vous de bien maîtriser la rondelle et d'être dans une superbe condition physique parce que la frustration, la défaite et la domination sont amères aux yeux des sportifs.
Je tiens, par contre, à te féliciter pour avoir écrit mon nom sans "T", ce qui fais preuve d'observation de ta part (un gars à la longue finit pas comprendre). Tout va si bien lorsqu'on met les "T" à la bonne place.
J'espère que ces quelques mots doux auront pu te consoler. Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus chers.

Tendrement
El Bigo

Les policiers: des travailleurs comme les autres

En dehors des heures d'ouvrage. Je m'excuse si le titre a pu insulter ceux d'entre vous qui travaillent. Mais, je me devais de rendre justice aux défenseurs de l'ORDRE, à peu près comme ils le font, c'est-à-dire de façon inintelligente.

Un d'entre eux me disait récemment "Police, c'est le plus beau métier du monde". "Le plus beau et le plus vieux?", ai-je répondu, en sachant bien que la métaphore lui échapperait.

Les policiers n'ont jamais brillé que par les clignotements de la cerise qui surmonte leur toit, ce qui les fait ressembler davantage à une Cherry Blossom qu'à l'inventeur de l'efface.

Leur activité consiste à rouler, ou trop vite, ou trop lentement, (pour qu'on les remarque) en Chevrolet bleues dont les portes arrières, pour une raison ou une autre, ne s'ouvrent pas, par groupes de deux (l'un sait lire, l'autre sait écrire) et à rédiger des rapports et contraventions (quand le crayon bouge, c'est bon signe).

Ils n'ont pas besoin de la pégre pour régler leur convention collective: ils sont mieux armés qu'elle.

Depuis quelques temps, il revendiquent le droit de laisser augmenter librement, sans intervention tranchante, leur pilosité faciale.

Des policiers à poil? Ça existe, mais pas tellement dans la race humaine.

Qu'est-ce que notre société deviendra si les représentants du désordre établi se permettent autant de liberté que les terroristes qu'ils ont combattus jadis?

C'est encore plus dangereux que le français dans les communications aériennes.

Jusqu'où irons-nous, si les policiers se mettent à avoir l'air intelligents?

Comment les reconnaître?

Afin que le système économique actuel ne s'écroule pas lorsque leurs supports seront devenus méconnaissables, j'ai pensé à un type de casquette équipée de "flashers" rouge et vert, grâce auxquels l'observateur attentif les identifiera sûrement.

Ainsi, le défenseur de la veuve et de l'orphelin dont il a tué le père pourra continuer à servir ses concitoyens, qu'ils le veulent ou non.

Guy Arbour.

Au sujet du Polyscope de la semaine dernière...

La bombe vivante qu'est Pierre-Jean Lafleur a commencé à se faire désamorcer! Plusieurs braves, dont Jean Favreau et André Ghys, ont su manier les pinces fort habilement et ont cisailé quelques petits fils de gauche de cet illuminé. Espérons que l'opération se répètera lors des récives prochaines (à prévoir!) de notre petit révolutionnaire.

Dans un autre ordre d'idée: Beau bonjour à Mlle Carole Meloche (de la part de un des deux mille polytechniciens).

Courrier du coeur:

Pierre S. Ménard, auteur de

A propos de l'ANEQ et sa direction:

Certains individus ne semblent pas comprendre la situation dans l'organisation nationale des étudiants du Québec, l'ANEQ. Voyons d'abord d'où sont venus ceux qui dirigent l'ANEQ. Est-ce que ce sont des anges? Sont-ils apparus spontanément? Sont-ils nés dirigeants de l'ANEQ? Non, bien sûr. Alors d'où viennent-ils? Ce sont d'abord des étudiants. Ce qui les distingue des autres et le critère sous lequel ils sont choisis n'est pas leurs positions politiques ou ce qu'il disent. Les dirigeants de l'ANEQ ce sont tous les étudiants qui étaient là quand il le fallait, qui n'ont pas hésité à travailler malgré les difficultés. Ce sont ceux qui ne savaient rien ou presque, qui ont retroussé leur manche et qui ont appris de leur propre expérience sans qu'on ne leur demande; ceux qui ont osé s'avancer quand tout était à faire, ceux qui sont partis de zéro; ceux qui ont pris la responsabilité de représenter les étudiants en défendant les intérêts fondamentaux de ceux-ci.

Si nous nous étions arrêtés, ne serait-ce qu'un seul instant à ce qui nous distingue les uns des autres, soit nos opinions politiques, nos divergences d'opinion, etc... il en aurait été fait de l'unité à la direction de l'ANEQ, et sans unité pas de direction, pas de direction pas d'organisation, pas d'organisation pas d'ANEQ ou peut-être son spectre. Voilà la raison pour laquelle

l'ANEQ a su de développer défendre les intérêts des étudiants, pendant que les critiques verbales venaient de toute part. C'est ainsi qu'on pouvait trouver des étudiants communistes, péquistes, syndicalistes, et autres, travailler et coudes à coudes dans le passé, et il en sera de même dans l'avenir. Seul ceux qui restent assis sur la clôture vont crier, faire du bruit, mais l'histoire montre qu'on oublie vite ces figures.

Il n'y a rien de mystérieux, rien d'étrange, rien d'odieux. La question est: l'ANEQ pour qui, pour quoi et comment? La seule façon de le savoir est de mettre la main à la pâte. Vaut mieux agir que parler. On ne rejette pas si impunément l'histoire.

Pierre-Jean Lafleur
Etudiant en grade supérieur

Ex-étudiant du département de géologie

Ex-administrateur du C.A. (AEP) (73-74)

Ex-administrateur du C.A. (coop) (74-75)

Ex-membre du comité socio-politique (A.E.P.) (74-75)

Ex-délégué à l'extérieur (AEP, 74-75)

Ex-vice-président externe (AEP, 74-75)

Ex-Coordonnateur du FCAECUM 75-76

Membre du C.C. (ANEQ) (75-76)

Secrétaire Trésorier de l'ANEQ (été 76)

Membre du CA (AEGSP)

etc...

P.S.: Je suis pleinement conscient que les titres ne veulent rien dire, d'ailleurs je n'en fais jamais mention, mais il demeure un reflet de la réalité et de plus, certains individus ont besoin de cela pour voir plus clair.

Poly-Poterie-Poly

Un atelier de poterie est mis à la disposition de tous les étudiants de poly qui veulent mettre leur patience et leur dextérité à l'épreuve.

Cet atelier ouvre tous les vendredis soir (7h) au local 066 de l'École d'Architecture.

Si tu es intéressé, laisse ton nom au Polyscope ou viens faire un tour.

Atelier de Poterie

Nom:

Téléphone:

Serge Dery

Jean-Pierre Gauvin est un grand parleur mais un petit "faiseur"

Léo Danylo
Louis Lamarche



CENTRE SPORTIF DU C.E.G.E.P.
de
SAINT-LAURENT
747-9441
525, boulevard Sainte-Croix



Cours de Danse

Valse, Tango, Cha-cha, Rumba, etc...

Mardi 19h30 Débutants
Mardi 20h30 Avancés

Professeur: Claudia, diplômée de: C.D.T.A.,
A.E.P.D., A.P.D.Q., I.D.T.A.

2^e session: 23 novembre au 14 décembre et
3 janvier au 7 février.

3^e session: 14 février au 18 avril.

Renseignements: 653-5185 ou 722-6963

Billets à 1/2 prix

Voici la liste des premiers spectacles pour lesquels des billets à demi-prix sont disponibles au local des SEP (B-133):

Ces billets sont disponibles dès maintenant, dépêchez-vous! Notez qu'il y a un maximum de 2 billets par étudiants.

Ma Corriveau - Théâtre d'aujourd'hui - Dimanche 24 octobre à 20hres 30 - 25 billets à \$1.50

Quattro à cordes Juilliard - (un des deux meilleurs quatuor à cordes au monde) - Théâtre Maisonneuve - Dimanche 24 octobre à 16 hres 30 - 20 billets à \$1.50

Henryk Syeryng - (probablement le meilleur violoniste au monde actuellement) - Théâtre Maisonneuve - Dimanche 7 novembre à 16 hres 30 - 20 billets à \$1.65.

Le film cette semaine à Ciné-Poly

Frénésie - d'Alfred Hitchcock, mercredi 13 oct. à 19h30 au B-316.
Entrée: carte de membre ou \$0.75 G.A.

Heures d'ouverture de la bibliothèque
9h00 à 22h00
du lundi au vendredi
Du 4 octobre 1976
au 30 avril 1977

Erratum, C.A.

Dans un article paru la semaine dernière sur les élections au C.A. une erreur s'est glissée quant au taux calculé de participation de l'électorat. En fait, s'il y a bien autour de 2,000 étudiants au 1^{er} cycle, ce n'était pas tous ces 2,000 qui étaient sollicités par le vote, à cause d'élections par acclamation dans certains départements, ou même à cause d'absence d'élection (Chimique), mais un nombre qui se situerait plutôt autour de 1,400 ou 1,500 pour un taux avoisinant les 22%. Remarquez que c'est toujours pas riche!

Dans le dernier Polyscope on pouvait lire dans le programme de CINE-POLY
10 nov.: Partis pour la gloire - Clément Sautet, avec Yves Montand, Michel Piccoli, Serge Reggiani. Alors qu'il faut lire.
10 no.: Partis pour la gloire - Clément Perron (film québécois)
17 nov.: Vincent, François, Paul et les autres - Claude Sautet avec Yves Montand, Michel Piccoli, Serge Reggiani, Gérald Armand.



là, tu parles
à mon goût!

BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSERIE **Labatt** LIMITÉE - FAUT SE PARLER

TEL.: 747-3513

M&L

Testing Equipment Co. Ltd.

(SOL - BÉTON & APPAREILLAGES DE MESURES)
(POUR REVÊTEMENTS BITUMINEUX)

95 BOUL. MONTPELLIER - ST-LAURENT - CANADA

COMPLIMENTS
DE

GATEHOUSE-LA SALLE INC.

DISTRIBUTEUR DES PRODUITS



Compte-rendu du congrès de la FAGEGQ

Ah! Ce fut un beau congrès que celui de la FAGEGQ (Fédération des Associations générales des Etudiants en Génie du Québec) à Montréal les 24, 25 et 26 septembre derniers. Tout a commencé chez notre cher délégué Michel Plouffe par une dégustation de bière et chips, histoire de détendre l'atmosphère électrisante des grands congrès. De brillantes personnalités étaient présentes dont notre vice à l'externe et notre honorable et surtout irremplaçable secrétaire François Brousseau. Le lendemain après ces mondanités, les délégations se présentèrent un peu éméchées et en retard à l'ouverture du congrès. Madame Gisèle Barry qui fut notre invitée,

ouvrit le congrès par une présentation du projet de mémoire de l'Ordre des Ingénieurs (O.I.Q.) sur l'éducation (position de l'OIQ face à la réduction à 90 crédits du cours d'ingénieur; qualité du cours d'ingénieur au Québec). Il s'en suivit un chassé-croisé de questions qui n'aboutit à rien de concret mais qui rassasia notre appétit intellectuel. Après un succulent repas au centre social, les dignes représentants des associations remontèrent péniblement les marches qui mènent au panthéon de la science. Une fois arrivés et le souffle retrouvé, on discuta du projet de mémoire annuel de l'OIQ. Chaque association prend connaissance du contenu de ce mé-

moire et lors du conseil central le 23 octobre à McGill, nous rédigerons et expédierons une lettre à l'OIQ qui résumera nos pensées sur ce document. Puis vient le moment de discuter des futures réalisations du comité d'éducation sous la tutelle du très déshonorable moi. Il fut proposé que je recueille les listes, livres des différentes facultés de génie, que ce contacte les maisons d'éditeurs et un comité de professeurs universitaires qui a reçu comme mission du gouvernement du Québec d'écrire ou de traduire des livres de génie en français. Evidemment tout ce travail a pour but de vous fournir des livres au plus bas prix et dans la mesure du possible en français.

Les autres points à l'ordre du jour étant moins importants, je les traiterai en vrac: on admettra au prochain conseil central l'université Concordia dans la FAGEGQ et l'on choisira le sigle de la FAGEGQ.

Veillez nous apporter vos chefs-d'oeuvre à l'A.E.P. (S.V.P.), nous devons avoir la

visite d'un représentant du RAEU dimanche matin. Il n'est pas venu comme plusieurs délégués dont moi. J'en déduis que le samedi soir fut chaudement fêté et lourd de conséquences sur la tête et l'estomac des délégués...

Eric Devlin

La structure de l'Ecole à améliorer

La structure actuelle à l'Ecole Polytechnique en ce qui a trait aux différents échelons de direction est telle que l'on pourrait la qualifier de super structure anonyme.

Précisons immédiatement, mon article ne veut attaquer les personnes en place mais la structure, la structure et uniquement elle. Je crois que l'on ne peut juger déjà les personnes en place, leur mandat étant trop jeune et leur personnalité en tant qu'administrateur est hélas inconnue pour au moins 90% de la masse étudiante.

La structure de l'exécutif est à mon sens bonne en ce qui a trait aux rôles dévolus à ces membres. Mais le choix ou le procédé d'élection de ces membres est à mon avis le moins approprié vu le nombre croissant d'étudiants à Poly, actuellement, l'exécutif est constitué d'un président, trois vice-présidents, un secrétaire et un trésorier tous élus aux suffrages populaire.

De ce type de procédé deux lacunes flagrantes peuvent être mises en évidence par celui qui a déjà assisté à cette activité de Poly.

i) Les candidats: illustres inconnus.

ii) Permanence du candidat élu: si un inconnu élu découvre son jeu et s'avère incompetent il est presque impossible de le changer celui-ci s'appuyant sur le vote populaire.

Ces deux lacunes ne sont pas les seules. Mais à mon avis ce sont les majeurs. J'aimerais vous insister à y penser, il doit sûrement y avoir des solutions de rechange.

Une autre structure mérite que l'on s'y arrête, c'est le C.A., à mon avis l'une des meilleures structures à Poly, mais l'on né-

glige sa valeur et ses possibilités. En voyant la participation faible lors de l'élection des membres du C.A. Je crois personnellement que l'importance et les pouvoirs de celui-ci n'ont pas été mis en évidence; celui-ci étant à un échelon de déci-

sion supérieure à l'exécutif mais l'on voit une nette différence et à l'inverse lors des élections de ceux-ci. A mon avis il y a sûrement moyen d'y remédier. Pensez-y.

Marcel Allard
4e civil

Prêts — 1977

La Fondation des Diplômés de Polytechnique offre des prêts aux étudiants de 2e, 3e et 4e année inscrits au cours régulier de l'Ecole Polytechnique, ou à des diplômés de Polytechnique, candidats à plein temps à la maîtrise ou au doctorat.

Pour être admissible à l'obtention d'un prêt, il faut répondre aux exigences suivantes:

• Posséder la citoyenneté canadienne ou le statut d'immigrant reçu au Canada depuis plus de douze mois à la date de la demande;

• résider au Québec depuis au moins un an;
• être étudiant de l'Ecole Polytechnique au niveau du baccalauréat, à compter de la 2e année- ou être diplômé de l'Ecole Polytechnique et candidat à plein temps à la maîtrise ou au doctorat à l'Ecole Polytechnique ou ailleurs;

• dans le cas d'un diplômé, être membre en règle de l'Association des Diplômés de Polytechnique.

Le montant maximal pouvant être prêté est de:
• \$700 pour un candidat au baccalauréat
• \$1000 pour un candidat à la maîtrise ou au doctorat

L'emprunt porte intérêt à 6% l'an à compter de la date de signature de la reconnaissance de dette. Il est remboursable cinq mois après la fin des études, soit en totalité, soit par versements mensuels et consécutifs de façon à ce que la période de remboursement n'exécède pas trois ans de la fin des études. Capital et intérêts sont exigibles en totalité si l'étudiant abandonne ses études, ou si l'un des versements n'est pas effectué à son échéance.

La formule de demande d'emprunt est disponible au bureau des Services aux étudiants, bureau B-133, et doit être remise, accompagnée des documents requis, à la responsable des prêts au bureau A-300 de la Fondation des Diplômés de Polytechnique.

La date limite d'inscription est fixée au 1er décembre et l'attribution des prêts s'effectue à la mi-janvier.

Journée de sports

La FAGEGQ (Fédération des Associations Générales des Etudiants en Génie du Québec) organise une journée de sports entre les facultés de génie de Sherbrooke, Laval, Concordia, McGill et Polytechnique.

Cette journée aura lieu, dimanche le 31 oct., au nouveau centre sportif CEPsum, et il y aura du Volley-ball, (équipe féminine est nécessaire), (voir lettre ci-jointe) du basket-ball, du Ballon-balai, du Flag Football et du soccer.

N'importe qui peut s'inscrire, c'est seulement pour avoir du "fun".

Inscrivez-vous, ça coûte rien!

Michel Plouffe

M. Michel Plouffe
Représentant de Poly à la FAGEGQ

Cher Michel,

L'équipe féminine de Volley-Ball de la faculté de Sciences Appliquées de l'U. de Sherbrooke tient à informer les organisateurs du Festival de génie, qui se tiendra à Polytechnique le 31 octobre prochain, de son désir de participer à cette manifestation et met ainsi au défi les autres facultés de génie du Québec. Tenez-vous le pour dit!!!

Par la même occasion, l'Association Générale des Etudiants en Génie de l'Université de Sherbrooke aimerait remercier le comité d'organisation du dernier congrès général de la FAGEGQ de la chaleureuse hospitalité manifestée envers notre délégation...

Dans l'espoir d'avoir de tes nouvelles bientôt,

Claude B. St-Pierre,
V. président Aff.
Externes AGEQ

Fonds de Prêts C.I.M.M. et M.G.M. à l'Ecole Polytechnique

SESSION: Automne 1976

Prêts accordés aux étudiants en génie métallurgique, minier ou géologique à l'école polytechnique

Les formules de demande de prêts s'obtiennent: au local B-133
(Services aux étudiants)

DATE LIMITE: le 31 octobre 1976.

Bourses industrielles

Année 1976-1977

Les formules de demande de bourses s'obtiennent au LOCAL B-133, SERVICES AUX ETUDIANTS

Date limite: le 15 octobre 1976.

Information sur l'emploi

Pour ceux et celles qui ont manqué les deux séances d'information des 28 et 29 septembre, Mlle Françoise Dugas du Service de Placement des étudiants et finissants de l'École Polytechnique, vous invite à une séance d'information supplémentaire vendredi le 8 octobre à midi et demi, salle A-401.

Mademoiselle Dugas vous parlera des activités de son Service, du marché du travail, de la préparation à l'entrevue avec l'employeur

éventuel et de la présentation à l'entrevue.

Egalement seront discutés les procédures d'inscription, au Service de Placement et au recrutement sur le campus par les employeurs.

Venez en grand nombre, apportez votre lunch.

Notre bureau est situé au A-421

Françoise Dugas
Conseiller en Main d'Oeuvre

Reponsable du Service de Placement des Etudiants.

Séance d'information des employeurs

Des représentants de la Commission de la Fonction publique du Québec viendront donner une séance d'information sur les emplois disponibles dans les différents ministères du gouvernement du Québec ainsi que des renseignements sur les conditions d'entrée au gouvernement et les conditions d'emploi.

"Le 7 octobre de midi à 1 heure"

Salle A-401

Venez vous renseigner sur le marché du travail.

Egalement la compagnie Iron Ore du Canada viendra vous informer sur les activités de leur compagnie:

"Le 12 octobre de 2 hres à 4 hres", salle A-416.

Françoise Dugas

responsable du Service de Placement pour Etudiants.

Méditez-moi donc, c'est quoi?

Chers lecteurs et lectrices, vous avez l'honneur de lire le premier d'une série de X articles qui traiteront de diverses facettes de la parapsychologie.

Même si la méthode de relaxation que je vous propose n'est pas, en tant que telle, un phénomène paranormal, ça servira ultérieurement comme outil de travail. Il y a quand même certains avantages à pratiquer cette méthode, des études ayant démontrées qu'elle amène une diminution du stress, ce stress qui ronge les fonctions biologiques. On a de plus constaté une plus grande régularité du rythme cardiaque, une plus grande sérénité, un plus grand calme ainsi qu'un abaissement du niveau d'activité physiologique du corps. En fait, ces effets dépendent grandement de la régularité de la personne à, si vous me permettez d'employer le terme, méditer.

La méthode est simple. Il s'agit de se prendre un mot clé, une phrase ou une image, mais le plus simple est de se limiter à un mot ou une phrase clé, de préférence quelque chose au sens neutre, et si vous pouvez à consonnance douce, par exemple; youstémamame, ou vous choisissez quelque chose d'autre d'environ 4 syllabes, ou encore une phrase, à votre convenance, une fois que vous l'aurez trouvé; gardez-la.

Au début, je conseillerais de faire l'exercice, deux fois par jour; le matin et après le souper. Commencez de 2 à 5 minutes pour monter ensuite jusqu'à 20 minutes mais vous verrez, tout se fait graduellement. Soyez confortable; étendu sur un lit, ou bien assis sur une chaise, ou toute autre position où vous êtes bien à l'aise. Commencez alors à vous répéter inlassablement votre mot ou phrase clé; au début vous aurez à fournir un effort mais à la longue elle vous trottera dans la tête sans peine. C'est ce mot ou phrase qui sera votre guide dans l'exploration de votre être, de votre psychique.

En faisant cet exercice vous aurez peut-être des visions ou

des hallucinations auditives; laissez-les faire. Vous verrez peut-être aussi des scènes de la journée ou de votre vie; vous y assisterez en spectateurs. En fait, par cette pratique, vous ferez remonter des images mentales ou des situations de votre vie qui vous ont marquées; vous pourrez vous libérer, dépendant de votre personnalité, de certaines inhibitions, ou encore, mieux comprendre qui vous êtes; à vous d'en tirer profit. Si jamais vous pensez trop fortement à ces situations, vous cesserez de réci-

ter votre mot ou phrase clé, et vous serez tellement habitué de le dire que ça vous tirera de vos pensées et ça évite ainsi de trop centraliser votre esprit sur un sujet, ce qui est contradictoire avec la méthode proposée.

Bonne pratique et à la prochaine, si vous avez des suggestions de sujet à traiter vous pouvez toujours les adresser au Polyscope au soin d'Eric Devlin.

A la prochaine,
Richard Provencher

Oyez Oyez

Poly Cinéma te donne l'occasion de faire preuve de tes talents littéraires.

Talents trop peu exploités dans un milieu où la science prime.

Tu n'as qu'à prendre part au concours de scénario.

1er prix: 75.00

2e prix: 25.00

Date limite de soumission: lundi 8 novembre

Comme ils disent: il y a français dans l'air.

Pour plus de renseignement, contacter: Denis Wolf Poly Cinéma, Michel Dufour, Jean Baumier.

Au local du Polyscope

Avis d'élection

Avis es donné par la présente qu'il y a 2 postes vacants:

1- Directeur des Services aux Consommateurs

2- Directeur du Polyscope

Les 2 directeurs seront élus par le C.A. spécial du 13 octobre.

Les mises en nomination se feront la veille de 9h00 à 17h00. Formulaire disponibles ce jour-là au B-139.

Il est à soullever ici que le poste de directeur des S.A.C. est

plus ou moins important car il existe déjà un V.-P. aux SAC dans l'exécutif, mais selon la Charte (non encore modifiée) celui-ci n'existe pas officiellement et pour respecter les règlements on a besoin d'un directeur qui en fait devra travailler sous l'égide du V.P. aux SAC.

François Brousseau
Secrétaire de
l'A.E.P. 76-77

BOURSE KIEWIT

Bourse annuelle de \$1,000.00 attribuable à un étudiant finissant en génie civil et citoyen canadien. Les critères d'attribution de cette bourse seront, sur un pied d'égalité:

1. Les qualités de chef
2. L'intérêt dans le domaine de la construction
3. Les besoins financiers

Les formulaires de demande de bourses s'obtiennent au local B-133 (Services aux étudiants)

Date limite: Le 15 octobre 1976.

Heureuse rencontre

Un soir où j'essayais de préparer un cours pour un lendemain précipité, j'ai erré dans les couloirs de Poly, cherchant une fontaine ou me désaltérer, ou me désaltérer.

J'ai trouvé par hasard, l'exposition du concours de cygnes de la promo 101.

Chapeau bas! Créativité en action!

Que notre but soit, que lorsque vous sortirez de l'École, vous soyez encore plus créatifs que vous l'étiez en y entrant. Et qu'en plus, vous ayez acquis un peu de savoir et beaucoup d'expérience.

Jean Paris

POLY INSOLITE

ATTENTION! CETTE BANDE DESINÉE EST STRICTEMENT RÉSERVÉE AUX ÉTUDIANTS AYANT UN ÂGE MENTAL DE CINQ ANS OU MOINS!!



C'ÉTAIT LES TOILETTES DU 4e ÉTAGE, COMMUNÉMENT APPELÉE LES SUÇEUSES ADIABATIQUES (Q=0)!! NE MANQUEZ PAS LA SEMAINE PROCHAINE LES PISSOIRES ÉLECTRIQUES DU 3e ÉTAGE!!

